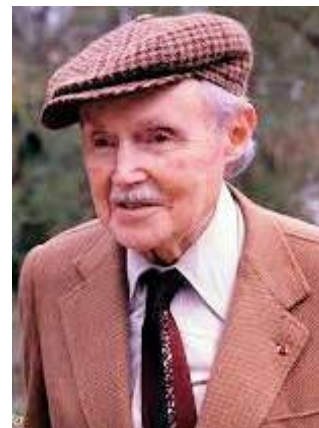


5 novembre 2020 - Communiqué



MAURICE GENEVOIX HONORÉ SA LOIRE CHÉRIE OUTRAGÉE

L'entrée au Panthéon de Maurice Genevoix va avoir lieu finalement ce 11 novembre 2020.

En même temps, malgré la montée de la crise écologique et le durcissement des lois, avec la collaboration sans faille du représentant et des administrations de l'Etat, avec une surprenante indulgence presque générale de la Justice administrative, le Conseil départemental persistera, pour mettre en œuvre un ruineux projet routier du siècle dernier pourtant sans intérêt public majeur avéré, à commettre des **outrages irréversibles à tout ce que l'écrivain loirétain chérissait, célébrait et défendait le plus : la Loire, le grand fleuve emblématique ; les proches forêts "classées" et leur incomparable faune ; et le paysage profond partagé et admiré jour après jour, pendant plus de cinquante ans, depuis le coteau où se nichait sa maison des Vernelles**, à l'ouest de Saint-Denis-de-l'Hôtel.

De sa merveilleuse écriture, il décrivait les incessantes variations naturelles de ce paysage ligérien, maintenant classé Patrimoine mondial, avec toute l'exceptionnelle biodiversité NATURA 2000 qu'il abrite. Territoire, paysage et nature que nous continuerons à défendre contre le projet absurde et destructeur de déviation et de pont sur la Loire, et ce avec **toujours plus d'âpreté et de nouveaux soutiens**.

Nous avons écrit une "Lettre ouverte" au Président de la République pour attirer son attention sur cette incohérence entre son initiative et celle que couvre son Préfet. Lettre qui se conclut sur la demande d'un moratoire et d'une expertise par le [Conseil général de l'environnement et du développement durable](#) de l'utilité réelle du projet au regard de ses impacts, de ses nuisances, des aléas qui le menacent et de son coût disproportionné.

C'est cette lettre que nous vous transmettons en pièce-jointe.

Correspondant : 06 08 70 67 37